

**A. TIBAOUI**, CEO World Trade Center Algiers

Parler aujourd'hui d'un sujet aussi fondamental que celui de l'économie circulaire c'est aborder un sujet, qui devient incontournable comme démarche pour le modèle économique futur.

Le contexte environnemental actuel, le réchauffement climatique ainsi que la problématique de l'épuisement des ressources naturelles oblige aujourd'hui l'homme à se tourner vers de nouvelles alternatives économiques et surtout écologiques.

C'est pourquoi, aborder ce sujet aujourd'hui est important et la citation apocryphe attribuée à Antoine-Laurent Lavoisier en 1789 : « **Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme** » est aujourd'hui d'une brûlante actualité.

En effet, dans une économie mondialisée, les limites du mode de développement économique qui a prévalu depuis la révolution industrielle se font sentir. Les ressources naturelles sont limitées et la question environnementale n'a jamais été aussi préoccupante.

Le schéma linéaire (Matières premières extraites > production > consommation > déchets) doit trouver des alternatives. Le modèle d'économie circulaire tente de répondre à ces enjeux.

En effet, il faut aller plus loin que la gestion simple des déchets car développer une politique dans le domaine de l'économie circulaire vise à mettre en place une approche qui dépasse le schéma classique linéaire (Matières premières extraites-production-consommation-déchets) pour identifier de nouvelles alternatives notamment dans le cadre des politiques visant à optimiser tout le processus industriel. C'est pourquoi, l'économie circulaire s'adresse tant aux acteurs publics en charge du développement durable et territorial, qu'aux entreprises qui doivent s'inscrire de plus en plus dans de nouvelles démarches qui vont permettre de créer des métiers innovants.

L'économie circulaire n'est ni l'économie du déchet et ni celle du recyclage. Elle regroupe un ensemble de pratiques, hiérarchisées selon leurs impacts, visant à optimiser l'utilisation des matières et des énergies.

**Ainsi, une tentative de définition de l'économie circulaire a été fournie par les Nations Unies :**

Qu'est-ce que l'*économie circulaire* ? «L'économie circulaire est un système de production, d'échanges et de partage permettant le progrès social, la préservation du capital naturel et développement économique tel que défini par la commission de Brundtland.

Son objectif ultime est de parvenir à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques, innovants prenant en compte l'ensemble des flux tout au long de la vie du produit ou service.

Ce modèle repose sur une utilisation optimum des ressources et sur la création de circuits de valeur positives. Il met notamment l'accent sur de nouveaux modes de conception, production et consommation, le prolongement de la durée d'usage des produits, la réutilisation et le recyclage des composants.»

La définition en France par l'Agence de Transition Ecologique « ADEME » : L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus." (source : ADEME, 2014. Economie circulaire : Notions)

Les deux définitions situent l'économie circulaire comme une déclinaison opérationnelle aux principes fondateurs du développement durable. La concrétisation des nouvelles boucles de valeur promues par l'économie circulaire vise en effet à répondre à l'ensemble des problématiques sociales, économiques et environnementales liées à nos modes de production et de consommation actuels.

C'est cette nouvelle dynamique que la conférence organisée en partenariat entre le Centre Algérien d'Economie Circulaire « Calec » relevant de l'Université de Boumerdes et le World Trade Center Algiers vise à mettre en avant pour sensibiliser encore plus l'ensemble des acteurs : pouvoirs publics, entreprises, universités en vue de prendre en compte l'ensemble des flux tout au long de la vie du produit ou service. Ce modèle repose sur une utilisation optimum des ressources et sur la création de cycles adaptés dans la vie d'un produit, de sa conception jusqu'à sa « réorientation ».

En Algérie, les experts présents notamment ceux du « CALEC » , ont présenté les différentes démarches engagées dans ce domaine et les visites organisées sur le terrain dans l'après-midi, auprès des entreprises Lafarge-Holcim et Général Emballage ont permis de voir concrètement sur le terrain, le travail engagé à cet effet.

Je signalerai que lors d'une rencontre sur ce thème organisée par le ministère de l'Industrie M. Samir, expert, a évoqué, dans ce sillage, l'intérêt de changer de paradigme de production et de consommation, plaidant en faveur de la modernisation des filières industrielles pour une plus grande durabilité de l'activité.

***"Quand on investit 1 dinar dans les technologies de l'économie circulaire, on gagne 4 à 5 dinars à l'horizon 2026", a-t-il estimé.***

Pour ce faire, la digitalisation reste "incontournable", selon lui, tout en mettant l'accent sur une transformation du coût des inefficiences en opportunités, couplée à l'innovation pour renforcer les capacités technologies des industries du pays.

M.Grimes a soutenu que sur l'ensemble des industries du pays, "le quart représente un risque pour l'environnement et un cinquième est considéré comme hotspot", précisant que "cela représente autant de potentiel de valorisation".

Ces perspectives sont de nature à offrir des opportunités extraordinaires aux entreprises pour le développement de cette filière permettant dans le même de contribuer à la protection de l'environnement et partant des générations futures que de créer de nouveaux métiers générateurs d'emplois et de richesse.